

RÉEL CRIMINEL

OCTOBRE 2025 | n°8

« Sans respect des victimes, il n'y a plus de nation et plus d'État »

- Christian Estrosi

**Un entretien
avec Christophe Éoche-Duval**



POURQUOI RÉEL CRIMINEL ?

Pour chiffrer et étudier les évolutions de la criminalité en France, il est difficile de se fier au ministère de l'Intérieur qui multiplie les omissions ou falsifications, comme nous l'établirons. Les chiffres sont de plus en plus opaques : naguère contrepoids aux chiffres incontrôlés de l'Intérieur, des organes indépendants produisaient des "Enquêtes de victimation" détaillées sur les crimes subis par la population. Or, ces organes démantelés, les futures "Enquêtes de victimation" sont à 100% produites à Beauvau : tout élément comparatif a ainsi disparu.

Autre problème majeur, la plupart des "journalistes police-justice" des médias "d'information" sont soumis au service de presse du ministère de l'Intérieur, qui les contrôle par du chantage à l'info, qui décide des sujets de publication, etc.

La radiographie criminelle de la France incombera donc à RÉEL CRIMINEL, dont la base documentaire accumule chaque mois des milliers de faits et données tous sourcés et recoupés avec soin. Sa mission : d'ici l'élection présidentielle (2027 par hypothèse), divulguer la réalité criminelle aux publics intéressés.



Xavier Rauffer
Criminologue

Sources des chiffres et données de RÉEL CRIMINEL : pour ne pas lasser les lecteurs par des masses de références, notes, etc. : tout provient des Services statistiques ministériel (SSM) du domaine régalién. Nous y accédons par recherche ouverte ; ou du site d'Eurostat (statistiques, l'Union européenne) ; des amis statisticiens (public ou privé) vérifient, corrigent, rectifient.

À RÉEL CRIMINEL, trois comités : ALFRED SAUVY (Statistiques), CLEMENCEAU (Policiers, tous rangs), THÉMIS (Magistrats). Nous exhumons et exposons les éléments que cachent sur ordre les ministères ; rectifions les chiffres tronqués (cambriolages) ou falsifiés (vols avec armes).

SONDAGES

Trente-cinq sondages sur dix-huit mois, douze éminents instituts, dix-huit médias ou institutions de premier plan...

Année 2024 – Premier semestre

1 - **Elabe, études & sondages** – janvier 2024 « *Les Français et les élections européennes de 2024* » – Principaux enjeux (1er, 45 %) Pouvoir d'achat & inflation ; (2, 38 %) Immigration ; ensuite, terrorisme. Français mécontents de l'UE en matière d'immigration : 76 %.

2 - **LE FIGARO – Fiducial, Odoxa** – janvier 2024 « *Un fort sentiment d'insécurité* » – Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité ? OUI 66 % ; (sur ce total) Souvent ? OUI 19 % ; Parfois ? OUI, 47 %. Même sondage en 2017 : se sentaient en insécurité, 47 % des sondés ; idem en 2021, 54 % ; été 2023, 53 % (donc, + 13 % en six mois). Faites-vous confiance à E. Macron pour combattre le terrorisme ? NON, 63 %.

3 - **CNEWS, Europe1, JDD, CSA** – janvier 2024 « *69 % des Français opposés au recours à l'immigration pour relancer la natalité* » – Femmes, 71 % CONTRE ; Hommes, 67 % CONTRE ; 18-24 ans, contre à 44 % ; 35-49 ans, contre à 74 % ; 65-70 ans, contre à 70 %. Renaissance (parti d'E. Macron), non, 62 % ; CSP-, non, 76 %.

4 - **CNEWS, Europe1, JDD, CSA** – janvier 2024 « *Inflation, santé, insécurité : les sujets qui préoccupent les Français* » : (1er, 44 %) Pouvoir d'achat et inflation ; Insécurité, 26 % ; Immigration, 24 % ; terrorisme, 12 %.

5 - **LE PARISIEN, Opinionway** – février 2024 « *Ce que veulent les Français* » – Les problèmes : (1e, 57 %), Pouvoir d'achat ; (2, 38 %), Santé ; (2, 38 %) ; (3, 32 %) Sécurité ; (4, 29 %) Immigration.

6 - **LE PARISIEN, Institut Paris-Région** – février 2024 « *La sécurité, deuxième préoccupation des Franciliens* » – Depuis 2001, dans les grandes tendances, première fois en vingt ans que la sécurité dépasse le chômage dans les préoccupations majeures :

Chômage		Sécurité	
2001	24,6%	2001	39,2%
2003	37,5%	2009	12,6%
2013	56,5%	2017	18,0%
2023	16,5%	2023	22,3%

7 - **BFM-Elabe** – février 2024 « *75 % des Français jugent trop laxiste la politique de la France en matière de lutte contre l'islamisme radical* » – « *Faciliter l'expulsion des imams haineux, OUI, 92 % ; politique de lutte contre l'islam radical trop haineuse, OUI 75 %* » *** Électeurs de LFI, OUI, 58 % !

8 - **CNEWS, Europe1, JDD, CSA** – février 2024 « *Usage des statistiques ethniques pour combattre la délinquance* », OUI, 53 %, non, 35 %, NSP, 12 %. 18-25 ans, POUR, 65 % ; CSP-, POUR, 54 %.

9 - **RTL – Challenges, Harris Interactive** – mars 2024 « *Thématiques les plus importantes pour les élections européennes* » : (1er, 52 %) Pouvoir d'achat ; (2, 39 %) Immigration ; (6, 26 %) Sécurité des personnes et des biens.

10 - **BFM-Elabe – mars 2024** « *Sécurité des biens et des personnes, priorité pour le gouvernement ?* » OUI (1e, 61 %) Agressions des personnes ; (2, 50 %) Trafic de stupéfiants, (5, 23 %) ; Cambriolages. (En moyenne, + 5 % sur le sondage d'avant).

11 - **CRIM-ORG, Elabe – mars 2024** « *Les Français et la lutte contre le trafic de drogue* ». Parmi les trois priorités en matière de sécurité. La situation se dégrade depuis quelques mois : OUI, 53 % ; pas de changement, 40 % ; ça s'améliore, 7 %.

Ces trafics ont lieu un peu partout en France, OUI, 84 % ; je vis près d'un point de deal, OUI, 24 % ; trafic : peines pas assez sévères pour les trafiquants, OUI, 84 % ; « Opérations place nette durablement utiles, oui, 13 % ».

12 - **LE FIGARO – Fiducial, Odoxa** – mars 2024 « *Ces dernières années, diriez-vous que l'insécurité a augmenté ?* » OUI, 92 % (beaucoup, 55 %), diminué ? OUI, 8 %. Confiance dans le gouvernement (sécurité, délinquance, cambriolages, agressions...) MOINS qu'avant, 72 % ; PLUS qu'avant, 27 %.

Dans ce même sondage : 83 % des habitants des zones hors-contrôle vivent dans la peur. Transports publics : 65 % des passagers inquiets pour leur sécurité.

13 - **LE FIGARO – Odoxa-Backbone** – mars 2024 « *L'inflation, toujours en tête des préoccupations des Français* » – (1e, 44 %) Inflation, Hausse des prix ; (2, 34 %) Pouvoir d'achat ; (3, 29 %) Sécurité ; (5, 29 %) Immigration ; (7, 15 %) Terrorisme.

14 - **RTL-BVA** – mars 2024 « *Thématiques les plus importantes pour les élections européennes* » (1e, 87 %) Pouvoir d'achat ; (2, 82 %) Sécurité ; (5, 78 %) Terrorisme 78 % ; (6, 72 %) Immigration.

15 - **JDD, CSA** – avril 2024 « *Confiance dans le gouvernement pour assurer la sécurité des citoyens ?* » OUI, 29 % ; Habitants de divers lieux y ressentant de la peur : « Quartiers sensibles », oui, 83 % ; grandes villes en général, 61 % ; 56 % l'ont subie directement ; 23 % ont été cambriolés ; 19 %, agressés physiquement ; braquage de véhicule subi, 12 % ; vol à la tire ou à l'arrachée, 10 %.

16 - **RADIO-FRANCE + LE PARISIEN** – avril 2024 « *Thématiques les plus importantes pour les européennes* » (1, 54 %) Pouvoir d'achat ; (3, 31 %) Immigration ; (5, 21 %) Sécurité des personnes et des biens ; (7, 17 %) Terrorisme.

17 - **LE FIGARO – Odoxa-Backbone** – avril 2024 « *Le bilan sécurité de Gabriel Attal est-il satisfaisant ?* » NON, 67 % ; oui, 32 %.

18 - **LE PARISIEN-Dimanche** – avril 2024 « *Ce que veulent les Français* » – Sujets importants à traiter par le gouvernement (1er, 50 %) Pouvoir d'achat ; (2, 37 %) Sécurité ; (4, 32 %), immigration.

19 - **RTL + BVA & XSight** – avril 2024 « *Européennes : les thématiques qui comptent le plus* » : (1e, 89 %), Pouvoir d'achat ; (2, 88 %), Santé ; (3, 85 %), Sécurité ; (5, 80 %), Terrorisme ; (6, 73 %), Immigration



Année 2024 – Second semestre

25 - **LE PARISIEN + Opinionway** – septembre 2024 « *Le retour de la peur du terrorisme* » – Grands enjeux de sécurité en France : (1e, 39 %), lutte contre la délinquance ; (2, 36 %), trafic de stupéfiants ; (3, 35 %), terrorisme. JUSTICE : ne sanctionne pas assez fermement les malfaiteurs connus de la police, OUI, 87 % ; la justice entrave le travail de la police, oui, 62 %.

26 - **LE FIGARO + Odoxa** – octobre 2024 « *Sécurité : les Français exigent que l'ordre revienne sans tarder* » – Mesures de sécurité – d'accord ou pas ?

- Peines de prison courtes et immédiates pour certains délits, OUI 81 % ;
- Peines-plancher d'un an pour agression de forces de l'ordre, OUI 79 % ;
- Contrôles de police à l'entrée des zones hors-contrôle, OUI, 75 % ;
- Lien insécurité immigration, OUI, 74 % ;
- Limitation des réductions ou aménagements de peine, OUI, 72 %.

27 - **LE FIGARO – Odoxa-Backbone** – octobre 2024 « *Trois Français sur quatre approuvent les mesures proposées par Retailleau* » – Rétablir l'infraction de séjour irrégulier, OUI, 84 % ; présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre, oui, 71 % ; une nouvelle loi sur l'immigration est nécessaire, oui, 71 %.

28 - **LA TRIBUNE** – octobre 2024 « *Capacité du nouveau gouvernement à améliorer les choses* » – Renforcer la sécurité du quotidien, (tout à fait), 4 % ; (plutôt), 36 % ; (plutôt pas), 40 %, (pas du tout), 20 %. Meilleure maîtrise de l'immigration, (tout à fait), 5 % ; (plutôt), 34 % ; (plutôt pas), 40 %, (pas du tout), 21 % ■

Année 2025 – Premier semestre

29 - **Institut Montaigne + SNCF & Elabe** – janvier 2025 « *Baromètre des territoires* » :

- Attachement à la France, oui, 80 % ;
- L'identité de la France est menacée, OUI, 72 % ;
- par l'immigration, OUI, 64 % ;
- Parents ayant peur que leur enfant soit harcelé ou agressé en milieu scolaire : OUI, 59 % ;
- Français craignant une agression physique : OUI, 46 % ;
- Ce qui manque le plus pour bien vivre en France, la sécurité : OUI, 38 % ;

Conclusion : « *la peur de l'agression a dépassé les frontières des quartiers sensibles* ».

30 - **SUD-OUEST** – janvier 2025 (Sondage Elabe, décliné régional) – Identité de la France menacée, oui, 73 % ; Ce qui manque le plus pour bien vivre en France, la sécurité : OUI, 36 %.

31 - **LE FIGARO – Odoxa** – février 2025 « *Délinquance des mineurs : les Français veulent en finir avec la culture de l'excuse* » – Enjeux prioritaires pour les Français (1e, 60 %), Pouvoir d'achat et inflation ; (2, 47 % *** + 8 points sur mars 2024), lutte contre l'insécurité, (3, 34 %), politique d'immigration.

– VICTIMISATION : (sur tous les Français), vous-même ou un proche avez-vous subi un cambriolage ou le vol d'un véhicule (2 ou 4 roues), OUI, 29 % ; avez-vous subi une agression physique ? (Adulte), oui, 19 % ; (12-24 ans), oui, 17 %.

– Le même sondage nous apprend qu'il y a eu QUARANTE réformes (sans effet) de la justice des mineurs depuis 1945.

– SOLUTIONS : durcissement des peines pour les mineurs récidivistes : OUI, 93 % ; sanctions pour les mineurs en possession d'une arme blanche, OUI 89 % ; suppression de l'excuse de minorité pour les mineurs de 16 ans et plus, OUI 88 % ; majorité pénale à 16 ans, OUI, 83 % ; plus d'incarcération de mineurs délinquants, oui, 77 %.

– Capacité du gouvernement à assurer la sécurité des Français : délinquance, cambriolages, agressions, NON, 68 % ; ressenti de l'insécurité chez les 12-24 ans : oui, 65 %.

32 - **LE FIGARO** – Verian – mars 2025 « *Un désir de sécurité pour les deux-tiers des Français* » – Qualité de vie dans votre commune : beaucoup améliorée, oui, 4 % ; plutôt améliorée, oui 16 % ; pas changé, 42 % ; détériorée, beaucoup, 9 % ; plutôt, 23 %, NSP, 6 %.

Enjeu des prochaines municipales : (1e, 67 %), Sécurité ; (2, 36 %), Environnement ; (3, 34 %) Emploi.

33 - **OUEST-FRANCE** – Vivavoce – mars 2025 « *Ce que pensent les Français des faits-divers* » – Intérêt pour les faits-divers : beaucoup, 14 % ; plutôt, 55 % ; les plus intéressés, 18-24 ans, 73 %.

Lecture de faits-divers, ressenti : colère, 39 % ; peur, 20 % ; désespoir, 17 % ; en matière de faits-divers, sur quoi les journalistes doivent-ils se concentrer ? Les faits et événements eux-mêmes, 49 %.

(Dédain idéologique-bobo : « *Les faits-divers font diversion* », Pierre Bourdieu.)

34 - **LE FIGARO – Odoxa & Backbone** – juin 2025 « *Les Français réclament un tour de vis sécuritaire* » – enjeux prioritaires (3 réponses possibles), (1e, 53 %) Inflation et pouvoir d'achat ; (2, 48 % *** Plus 9 points en un an), Insécurité ; (3, 38 %), Environnement ; (5, 28 %), Immigration. Bilan de B. Retailleau : bon, 51 % ; mauvais, 48 %.

35 - LE FIGARO – Odoxa & Groupe Goron
– juin 2025 « Face à la délinquance des mineurs, les Français ont peur et tirent le signal d'alarme »

– En France ces dernières années, l'insécurité a-t-elle augmenté, OUI, **91 %** (beaucoup, 57 %) ; a diminué, 9 % (dont beaucoup, 3 %) ; la sécurité est-elle bien assurée ? MAL : 62 % (dont très mal, 23 %) ; bien, 37 % ; (dont très bien, 5 %), NSP, 1 %.

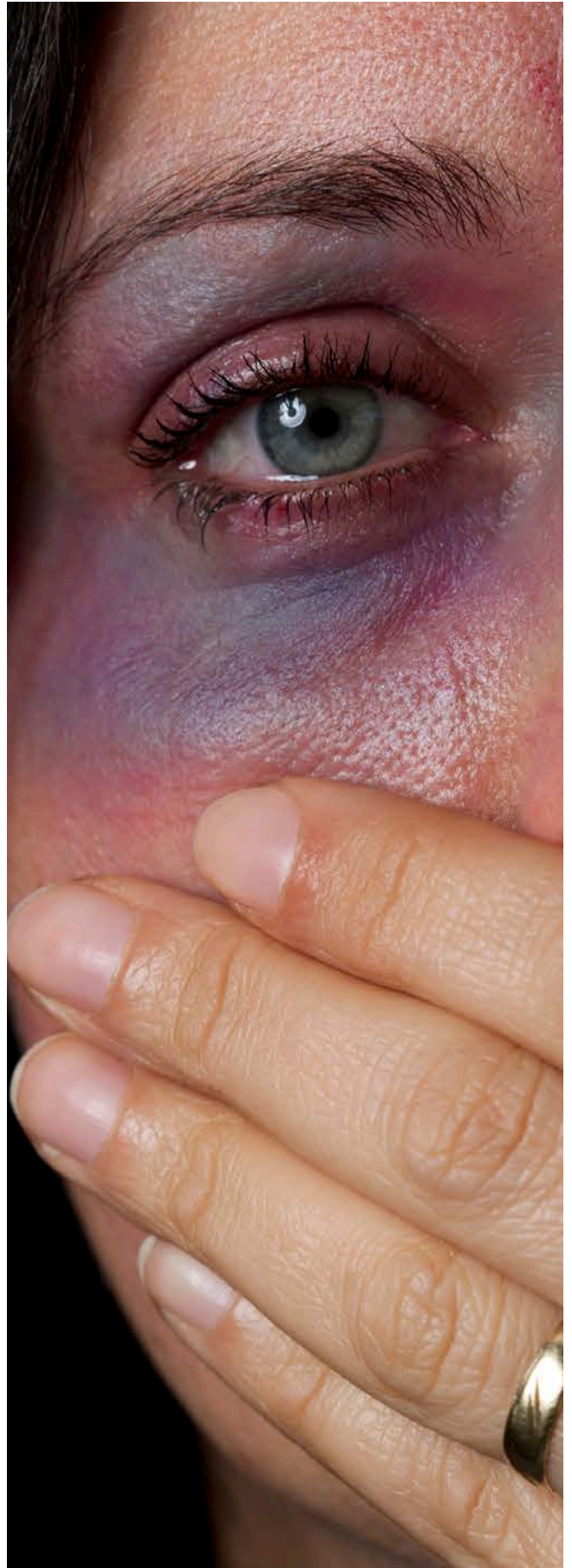
– Récemment, avez-vous plus ou moins confiance dans la capacité du gouvernement à assurer la sécurité ? (Délinquance, cambriolages, agressions) MOINS, 74 % (dont 64 % des LR), une baisse de 5 % depuis février 2025 ; plus 26 % ;

– Avez-vous été victime d'un cambriolage ou du vol d'un véhicule (tout type) ? oui, 31 % ;

– Avez-vous été victime d'une agression physique ? oui, 21 % ;

– Le gouvernement est-il efficace en matière de délinquance des mineurs ? NON, 87 % ;

– La justice devrait condamner ces mineurs plus sévèrement, OUI, 86 %. (Alors que leur suivi, d'avertissement judiciaire en « mesures éducatives », est quasi-nul). Dans ce sondage, les plus inquiets sont les CSP-, les habitants de la France périphérique : ruraux et villes de moins de 20 000 habitants, et les mineurs de 12 à 17 ans (ces derniers, à 59 % inquiets) ■



2020-2025, sécurité de la France, cas concrets - entre factice, fictif et frime

LA GUERRE D'UN JOUR FAITE AUX FRÈRES MUSULMANS

En mai 2025, parution d'un rapport officiel sur la durable nocivité de la secte islamiste dite « Frères musulmans » (Ikhwan, la fraternité en arabe). Ce *pensum* de 70 pages ne contient que du connu depuis une décennie - ce n'est pas le premier sur le sujet - mais déclenche une éruption politico-médiatique « Intolérable-Insupportable-Inadmissible » s'écrie alors (comme d'usage), M Retailleau. Sur un réseau social, le président Macron exige des mesures « à la hauteur de la gravité de l'affaire ». En quelques jours, l'agit-prop médiatique s'apaise et les agitateurs, ministres en tête, passent à autre chose.

Mais l'affaire révèle la pratique constante de la Ve République-Macron face aux affaires de sécurité. Ses gouvernements subissent ce que la justice nomme « *contentieux de masse* ». Chaque jour en France, des islamistes infiltrent la société civile ; y conquièrent positions ou acquis. Chaque heure sur le territoire, des dizaines de foyers sont cambriolés, des dizaines de gens, agressés. Reprendre et analyser justement les chiffres-mêmes du ministère de l'Intérieur révèle en 2024 environ un cambriolage ou agression (hors cadre familial) par minute.

Incapables de régler ces problèmes massifs, les ministres régaliens picorent dans l'actualité un élément - exemple, une infiltration (parmi tant d'autres) des Frères musulmans - puis déclen-

chent un fracas médiatique avec des journalistes asservis. Sur l'instant, le bon peuple croit ainsi que les ministres agissent. Bien sûr, un peu plus tard, le manège médiatique s'agite ailleurs et le précédent contentieux, l'infiltration des Frères musulmans dans la société civile, continue comme avant.

STUPÉFIANTS

• Migration du narcotrafic sur Internet

Cette migration démarre vraiment lors du confinement-COVID, début 2020 : quand les rues sont vides et que les omniprésentes caméras de vidéosurveillance filment, seuls dans la rue, les guetteurs et clients des supermarchés de la drogue. *Coïncés !* Car s'ils détruisent ou sabotent ces caméras, ils signalent eux-mêmes à la police où ils sont. D'où, la nécessité pour les trafiquants d'un nouveau modèle commercial : internet, les cryptomonnaies et réseaux sociaux le leur fournissent.

Prévision ? Agilité-Réactivité ? C'est enfin au 1er trimestre 2024 que l'Intérieur dit susciter de « nouveaux moyens pour démanteler ce commerce en plein essor sur les réseaux sociaux ». Dans le vocabulaire des bandits ou des toxicomanes, c'est Ubershit : dispositif en ligne associant messageries cryptées et comptes Telegram, Whatsapp, Tik-Tok.

Pour le procureur de Toulouse (mars 2024), Ubershit, assure déjà « la majorité du trafic de stupéfiants ».

En complément, du fait des moyens dont disposent les caïds et de la porosité entre la drogue et (pour partie) le monde du marketing-design, un écosystème type Ubereats s'instaure: QR Codes, services de livraison, promotions commerciales et cadeaux, graphismes séduisants. Idem côté « ressources humaines » : des sites spécialités proposent des emplois à base de « fiches de postes » : « charbonneur » (vendeur), 300€/jour... « Chouf » (guetteur) 150 €/jour... Rabatteur, 120€/jour...

Mêmes pratiques, enfin, côté sécurité : la « propagande guerrière » par vidéos sur les sites des narcos assure au gang le « respect » qu'il estime mériter : attention ! Si vous nous volez... convoitez « notre » territoire... approchez notre fief, nous vous tuons.

• « **Opérations Place Nette** » ou « **opérations pichenette** » ?

(Gérald Darmanin, dans La Provence, 07/08/2024) : « *Les opérations Place Nette XXL ? Ça marche très bien à Marseille comme sur le territoire national... On a divisé par deux le nombre de points de deal* ».

Vraiment ? Bouches du Rhône, mars-juillet 2024, 480 kilos de haschisch saisis, 2,3 kilos/jour. Or au minimum (échelle nationale) la France fume PAR JOUR 1,2 tonnes de cannabis...

Fin mars 2024, environ 130 opérations Place Nette XXL ont eu lieu. Pour quel bilan ?

Mais d'abord, conceptuellement, ces « opérations » ne tombent pas du ciel : elles résultent d'un demi-siècle de théâtre politique de l'État-spectacle et d'un empilage de commissions et de lois opportunistes et souvent futiles. Au moins, cela, les magistrats - en première ligne - peuvent-ils le dire ? Non ! Tonne M. Dupond-Moretti car « *Ça fait le lit de l'extrême-droite* »... Suivent les opérations « Place Nette XXL » : sigle-choc et

campagne de com', mises en scènes, bains de foule, ramdam médiatique... Bilan ? Suites judiciaires de dérisoires à nulles ... Prises de stupefians ridicules (Voir plus bas, le cas de la région Bretagne).

**“ Ces « opérations »
résultent d'un demi-siècle
de théâtre politique de
l'État-spectacle et d'un
empilage de commissions
et de lois opportunistes
et souvent futiles ”**

Quelques coups de projecteur sur le terrain :

LILLE - (Des magistrats syndiqués de la JIRS régionale) : « *On ne saute que les petits dealers* », les procédures consécutives sont nulles... Quasiment pas de défèrements ...

Après ce cinéma « *des juges ont dû annuler des interpellations prévues de longue date, au profit de Place Nette* »...

(Dans le Nord) : « *Sur février-avril 2024, nul dossier [Issu de Place Nette] n'est arrivé au juge des libertés et de la détention* » [obligatoire si pour motif grave, un mis en examen part en détention provisoire] ...

Seul résultat judiciaire de Place Nette : « *des amendes, défauts de titres de transports, détention de cannabis* »... (Des policiers demandant l'anonymat) : « *Ces opérations sont claironnées à l'avance... Les policiers sont attendus...* ».

MARSEILLE - Fin mars 2024, spectacle XXL dans la zone hors-contrôle de la Paternelle mais, à cet épicrocentré de la guerre criminelle gang Yoda-DZ Mafia (en 2023), « *Toujours pas d'éclairage public* »...

Au même moment, à la ZHC iconique de la Castellane « *Guérilla sur le terrain de la com'* »... Les dealers déjà de retour », comme promis la veille sur Telegram..... (après ce que l'Intérieur dit être « *La plus grosse opération contre le narcotrafic depuis la French Connection (!)* »)...

SURTOUT, lisez bien ceci : « *La veille de la visite de Macron à la Castellane, la boucle Telegram des narcos annonce sa visite pour le lendemain, et donne même l'heure* ». (Reportage dans les quartiers-Nord) : « *Quand Macron est parti, ça a repris direct... Tout près de la Castellane, les publicités pour les stupéfiants sur les murs... Les choufs à leurs postes...* ».

REIMS - Zone hors contrôle Croix-Rouge... Opération Place nette... 180 policiers mobilisés... 5 arrestations dont 2 pour « *défaut de permis* »...198 grammes de hasch récupérés (1,1 g. par policier...

(Un magistrat) : « *Quelques jours après l'opération, la place nette ne l'est plus* »... Dans ces opérations, arrête-t-on des caïds ou des trafiquants notoires ? « *Non : on attrape de basiques comparses, aisément remplaçables* ».

ROUBAIX - Zone hors-contrôle de la Potennerie... M. Darmanin reste 30 minutes sur place et repart, (un député) : « *Lui, il repart ; nous, on est toujours là : demain, le trafic reprendra* »...

Coup de poing... Place nette ? « *Opération pichenette* » ricanent les policiers... Les dealers sont toujours là »...

VILLEURBANNE - Zone hors-contrôle du Tonkin : « *Après l'opération Place Nette XXL, qui avait permis de fermer temporairement six points de deal, les trafiquants sont revenus aussi sec* », après les J. O. de Paris au pied des immeubles, dans les squares et les passages traversants à l'abri des regards... le trafic est revenu en septembre...

Guerres de territoires... (Un habitant) : « *ici, les dealers font ce qu'ils veulent...* ».

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

• « Zone police »... Zone gendarmerie : le grand bazar

En janvier 2025, un rapport de la Cour des comptes (125 pages) souligne la « *grande confusion* » entre zones relevant de la police nationale (5% du territoire, surtout les métropoles, 50% de la population) ; et de la gendarmerie (95% du territoire, 50% de la pop.). Enchevêtrement, situations confuses : métros, aéroports, zones commerciales, lieux d'enseignement, hôpitaux, affectés au petit bonheur, surtout dans l'aire périurbaine...

Pas de refonte majeure de la carte depuis huit décennies (gouvernement Pétain-Darlan en 1941) ...

Un redéploiement en panne depuis deux décennies, faute de budget...

Nul rapport entre criminalité et le quantum police/gendarmerie...

Les ministres passent, bavardent, soignent leur carrière et laissent croupir les Français dans un cadre sécuritaire (en gros) inchangé depuis le régime de Vichy.



• **Le tournis des « Unités à projection rapide »**

M. Darmanin a généralisé la doctrine des « opérations coup-de-poing », par des unités de CRS supposées agir « dans un rayon de 300 kilomètres autour de leur base » : Marseille, CRS 81 ; Nantes, CRS 82 ; Lyon, CRS 83 ; Montauban, CRS 84 ; mobilisables de suite, lors de violences urbaines, émeutes, manifestations éruptives, « pilonnage » des lieux de deal ; pour apaiser les quartiers hors-contrôle après des fusillades et/ou homicides...

Des unités « agiles, dynamiques et rapides ». Celle de Nantes par exemple (la 82) compte 140 éléments ; tous jeunes, choisis sur tests physiques et psychologiques.

La panacée ? Non bien sûr, car les bandits s'adaptent ; adoptent des stratégies d'évitement dans l'espace et dans le temps.

Résultat, en 2024, le bilan de la 82 est maigre : elle a saisi 52 kilos de « drogues », 21 armes et 60 000 euros...

Rapide calcul :

En 2024, en France, 55 millions de gens étaient en âge de fumer du haschisch ; cette année-là, ils en fument ± 440 tonnes.

L'aire de la CRS 82 est (en gros) la région Bretagne, qui compte (selon ce même mode de calcul) ± 2,8 millions d'habitants d'âge à se droguer. Supposons (grossièrement) que le haschich soit partout disponible en France et dans d'égales proportions : en 2024, région Bretagne, la CRS 82 a confisqué ± 0,2% du cannabis disponible.

A part M. Darmanin, que sa propre activité enivre de joie, qui pourrait se satisfaire de ça ?



• **Galéjades marseillaises**

Marseille et les Bouches-du Rhône sont au premier rang français pour les homicides ; la ville compte 2,5 fois plus de vols avec arme que Paris ; on y subit 12 cambriolages (de domiciles) pour 1 000 habitants ; 8 vols de véhicules/1000 hab.

Plus l'exubérance criminelle : trafic de stupéfiants, fusillades, homicides & tentatives, etc. En 2023, on saisit dans ce département 107 kalachnikov, VINGT FOIS PLUS qu'en 2020.

Dans la ville, 91 000 affaires sous enquête fin 2023. En 2024, la justice locale accumule 114 000 procédures en souffrance (106 000 fin 2023). Et la police de Marseille entasse 269 000 heures supplémentaires non réglées, 66 heures par policier.

En 2021, M. macron promet à Marseille « 300 policiers de plus » ; comptage précis de la Cour des comptes : en 2016, 4 232 effectifs ; en 2021, 3 979 ; 4 064 fin 2023 - pas même le niveau 2016.

Dépassons la sécurité : la Cour des comptes étrille le plan « Marseille en Grand » de M. Macron : « suivi indigent... Nulle base concrète, sauf le discours du président de la République du 2/09/2021 ... 5 milliards d'€ annoncés et 1,3% du montant décaissé fin 2023 ».

• Dissolution-farce des Loups gris

Ces « Loups gris » (en turc, *Bozkürtlar*) sont le mouvement de jeunesse, genre bandes armées, du MHP (Parti de l'action nationale), nationaliste et pantouranien ; « Loups gris » est le surnom, le blason d'une entité au nom réel de « Foyers des Idéalistes ». Ces bandes armées vivant en symbiose avec le milieu criminel turc, le nom « idéaliste » peut faire sourire...

En France, une trentaine de ces « foyers » regroupent quelques centaines d'activistes, autour d'activités sportives, de camps de jeunesses - peut-être plus, discrètement. Ce, en Île-de-France, Alsace, région lyonnaise (le plus gros, dans l'est, au long de la frontière allemande et des Alpes). On les signale à Annecy, Grenoble, Montpellier, Saint-Étienne, Toulouse, etc. Les réunit la FATIF (Fédération des associations démocratiques-idéalistes turques de France).

Suite à des bagarres avec des Kurdes du PKK, M. Darmanin, ministre de l'Intérieur, fait dissoudre à grand fracas l'entité « Loups gris » en novembre 2020, en tant que « mouvement paramilitaire » (ce qui est sans doute vrai). Or en 2024, ces « idéalistes » agissent toujours en France et, allons vite, n'ont rien changé à leurs habitudes. Encore une dissolution pour les médias ■



SOURCES

- Le Figaro - 13/06/2025 « Le rapport sur les Frères musulmans bientôt enterré ? »
- Ouest-France - 21/02/2025 « Face au narcotrafic, un bilan contrasté pour la CRS 82 »
- Mes Infos - 17/01/2025 « Marseille : la lutte contre le crime organisé en guise de plat de résistance »
- Le Figaro - 16/01/2025 « Sécurité : la grande confusion des zones de police et de gendarmerie »
- Le Parisien - 13/12/2024 « Villeurbanne : on a peur de prendre une balle perdue »
- La Croix - 21/10/2024 « La Cour des comptes étrille Marseille en Grand »
- FR3-Régions - 21/10/2024 « Police à Marseille : pas plus d'effectifs, narcotrafic multiplié par quatre, cinq choses à recueillir dans le rapport de la Cour des comptes »
- 20 Minutes - 18/10/2024 « Renforts policiers à Marseille : un rapport dément les chiffres de Darmanin »
- La Provence - 07/08/2024 « La politique ? Stratégie, chance et abnégation à part égale »
- Le Figaro - 11/05/2024 « Ultranationalistes et islamistes, le retour en force des Loups gris »
- Le Figaro - 18/04/2024 « Dissous en 2020, les Loups gris font toujours parler d'eux »
- Libération - 09/04/2024 « Lutte contre la drogue : le gouvernement fait son festival de came... À Marseille, quand les policiers partiront, ça reprendra »
- La Voix du Nord - 05/04/2024 « Peut-être que place nette contre les stupéfiants a accéléré les choses »
- L'Express - 04/04/2024 « Ces quartiers gouvernés par les dealers »
- La Provence - 30/03/2024 « Les opérations place nette XXL laissent perplexe »
- Le Figaro - 30/03/2024 « À La Castellane, les riverains jugent l'opération place nette XXL utile, mais dérisoire »
- Le Figaro - 27/03/2024 « La tension monte entre Dupond-Moretti et les magistrats »
- L'Union - 23/03/2024 « Place nette : spectaculaires mais éphémères »
- Le Parisien - 22/03/2024 « Déferlante des narcotrafiquants sur le Net »
- La Provence - 21/03/2024 « La Castellane, le jour d'après »
- Le Figaro - 19/03/2024 « Cela fait dix ans que l'on tire la sonnette d'alarme : des cités au Vieux Port, des habitants entre colère et résignation »
- Libération - 18/03/2024 « Narcotrafic : à Marseille, des coups de filet dans l'eau »

Comité THÉMIS



QUE FAIRE ?

« Sans respect des victimes, il n'y a plus de nation et plus d'État »

Interview exclusive de Christian Estrosi, maire de Nice



Christian Estrosi est maire de Nice, 5^{ème} ville de France, ville durement marquée - on s'en souvient - par le terrible attentat au camion-bélier du 14 juillet 2016 sur la Promenade des Anglais, 86 victimes ; suivi de l'odieuse attaque au couteau à la basilique de Nice le 29 octobre 2020 (Trois victimes).

Malgré son volontarisme, Christian Estrosi fait face à la montée de l'insécurité dans sa ville. En 2024, Nice a recensé 25 058 crimes et délits pour 353 701 habitants ; taux de criminalité de 70,8 pour mille habitants. Nous avons voulu l'interroger pour remettre dans l'actualité un texte remarque qu'il produisit comme député, la proposition de loi n°4307 visant à améliorer les droits des victimes dans le cadre de la procédure pénale.

Ce texte, qui n'a pas perdu une ride, balayait complètement notre procédure pénale pour mettre à égalité la victime avec le pénal mis en cause, à tous les stades de la chaîne pénale et pénitentiaire - révolution n'a pas hélas jamais été osée en France.

C'est pourtant une des solutions. Outre les motifs d'égalité et de justice qui commanderaient cette réforme majeure, il en serait attendu les bénéfices du « contrôle » par la victime de cette chaîne, évitant les dysfonctionnements - ou pouvant les dénoncer avec des chances d'obtenir gain de cause. Ce, dans le cadre d'un contradictoire authentique qui, aujourd'hui, fait gravement défaut en une justice compatissante envers le mis en cause, victimisé par suite d'un odieux renversement de la protection due par la société, et d'un procès pénal qui n'est plus qu'en « entre soi » déconnecté des souffrances des vraies victimes.

Écoutons Christian Estrosi que nous avons eu le privilège de rencontrer.

*Christophe Eoche-Duval, haut-fonctionnaire,
auteur du "Prix de l'insécurité" (Eyrolles, 2024)*

Christophe Eoche-Duval : Monsieur le Maire, vous avez porté en 2012 une proposition de loi n°4307 « visant à améliorer les droits des victimes dans le cadre de la procédure pénale ». Pouvez-vous d'abord expliquer aux lecteurs d'où vient votre intérêt, manifesté par d'autres PPL (n°2368, 3132, ...), pour la sécurité et la protection du droit des victimes ?

Christian ESTROSI : Tout simplement parce qu'au cœur de toute la politique de sécurité que l'État doit mener, il doit y avoir la question de la victime. Sans respect des victimes, il n'y a plus de nation et plus d'État. Si on recrute davantage de policiers et gendarmes, qu'on lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme, les vols, les viols... c'est pour éviter qu'il y ait des victimes et pour que la justice leur permette d'obtenir réparation.

Prenez ma ville : si à Nice j'ai développé la première Police municipale de France, que nous y avons installé plus de 5 000 caméras de vidéoprotection et que nous sommes devenus la grande ville de France la plus sûre, c'est pour les victimes. De même pour l'Hôtel des polices que nous sommes en train de construire, nous voulions certes améliorer les conditions de travail de nos héros du quotidien mais j'avais aussi à cœur d'offrir aux victimes de dignes conditions d'accueil ! Se placer du point de vue des victimes c'est fondamental et nos sociétés ont encore d'importants progrès à faire à tous les niveaux. Prenez l'exemple du harcèlement scolaire, ça n'est pas à l'élève harcelé de changer d'école mais à celui qui harcèle.



C. E.-D. : Venons-en à votre PPL 4307 qui se présente comme un balayage complet de notre droit pénal français sous l'angle, comme son titre l'indique (« améliorer les droits des victimes ».) Avez-vous la conviction que le droit des victimes « dans le cadre de la procédure pénale » à la française n'est toujours pas satisfaisant, ou, ce texte n'ayant pas eu l'heur d'être voté, que depuis 2012 l'état de notre droit a évolué, en leur faveur, même si toutes vos propositions n'auraient pas été retenues ? En d'autres termes, en 2025, quel bilan tirez-vous de votre constat établi en 2012 ?

Ch. E. : Hélas, le constat que je faisais en 2012 s'est renforcé 13 ans plus tard ! En réalité, la société est toujours plus violente et les victimes, toujours plus nombreuses.

Il y a eu des avancées notables depuis les années 70 et l'introduction du terme de victime dans notre procédure pénale mais ça demeure timide. Les lois de 2014 et 2016 sont venues renforcer les droits des victimes mais il faut passer à une vitesse supérieure. Exemple : il devrait exister un droit de récusation des jurés par les victimes. Cela serait une avancée majeure !

C. E.-D. : Plus de dix ans plus tard, comme fin connaisseur de la sécurité en général, témoin - peut-être- de l'insécurité en région PACA- diriez-vous que la situation en France s'est améliorée, aggravée, stabilisée, et comment réagissez-vous aux sémantiques de « barbares », « racailles » « mexicanisation » qui ont fleuri ces temps-ci ?

Ch. E. : Comme je vous le disais, la violence dans notre société, mais ça n'est pas une exception française, gagne du terrain chaque jour. Les délinquants sont toujours plus nombreux, plus jeunes et un sentiment d'impunité les a peu à peu gagnés.

L'explosion mondiale, donc française, du trafic de drogue y est pour beaucoup. Aujourd'hui, les autorités ne luttent pas à armes égales avec les malfaiteurs : ils ont toujours un temps d'avance sur nous. Il faut avoir le courage de dire qu'ils nous ont déclaré la guerre. Or, comme pour le



terrorisme, nous ne gagnerons pas cette guerre avec les armes de la paix. J'appelle à une refonte totale de nos moyens d'actions.

Pourquoi s'interdit on d'utiliser les nouvelles technologies pour assurer la sécurité de nos concitoyens et lutter contre les trafics ? Au nom de quel principe absurde m'interdit on d'intégrer des logiciels de reconnaissance faciale au dispositif de vidéoprotection que j'ai bâti à Nice, alors qu'il était autorisé aux JO de Paris ? Au titre de quel principe irrationnel interdit-on aux Policiers municipaux, formés pour ça, d'utiliser des drones pour leurs missions ? Les pudeurs de gazelles ça suffit ! Il y en a assez de se payer de mots, il faut laisser place à une action résolue et très ferme.

C. E.-D. : Maire de la 5^{ème} ville de France, compte-tenu des compétences en matière de sécurité d'un Maire, qu'ajouteriez-vous comme « revendications législatives » au texte n°4607 que vous aviez porté. Notamment, les communes ont-elles, peuvent-elles jouer un rôle spécifique envers les victimes de la violence et de la délinquance ?

Ch. E. : En matière d'accueil des victimes, le rôle des municipalités est essentiel. A Nice, nous avons été les premiers à construire une Maison d'Accueil des Victimes. Les victimes y trouvent réconfort et écoute bienveillante mais aussi un accompagnement complet à la fois psychologique, juridique et social de moyen et long terme.

Nous avons aussi lancé des groupes de parole pour la problématique cruciale et très spécifique des violences sexuelles. Enfin, afin d'être au plus près des victimes, nous avons également lancé une version itinérante de notre maison d'accueil des victimes afin que la capacité à se déplacer ne soit pas une entrave dans l'aide que l'on peut apporter ■

ANNEXE

(Extraits) Exposé des motifs de la proposition de loi n°4307 (Ses principes)

Les victimes ont longtemps été ignorées par la société en général, et par la justice pénale en particulier, en dépit des conséquences souvent dramatiques et irrémédiables que peuvent avoir pour elles certaines infractions. Il a ainsi fallu attendre les années 1970, notamment la loi n° 70-643 du 17 juillet 1970, pour que le terme même de « victime » soit introduit dans le code de procédure pénale. Pour autant, des progrès importants ont été accomplis ces dernières décennies, grâce au développement de la criminologie, aux mouvements de prévention et de lutte contre la délinquance, ainsi qu'à l'activisme pro-victime. Les premières mesures d'aide aux victimes apparurent d'abord en matière d'indemnisation, puis en matière de soutien psychologique. La loi n° 77-5 du 3 janvier 1977 institua une Commission d'indemnisation des victimes d'infractions.

Elle mit en place un dispositif subsidiaire d'indemnisation des victimes de dommages corporels graves résultant de certaines infractions afin de remédier aux difficultés d'indemnisation lorsque l'auteur de l'infraction est inconnu ou insolvable. Ce dispositif était successivement réformé et son champ d'application élargi à d'autres infractions graves et à d'autres préjudices indemnifiables, avec notamment la création du Fonds de garantie des victimes du terrorisme et d'autres infractions. Les années 1980 ont vu apparaître le souci d'apporter un soutien psychologique aux victimes. Un réseau de structures dédiées à l'aide et à l'écoute des victimes était progressivement créé et rassemblé au sein de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation, regroupant, pour l'essentiel, la plupart des associations d'aide aux victimes bénéficiant d'un soutien des pouvoirs publics.

Un cadre normatif relatif au « droit des victimes » s'établit parallèlement au niveau international, européen et national. Les mesures d'aide furent alors complétées par la reconnaissance de certains droits en faveur des victimes. La loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 instaura le droit à l'information des victimes à tous les stades de la procédure, élargit le champ des infractions et des préjudices indemnifiables par les C.I.V.I., et prit en compte la notion de préjudice psychologique dans les conditions d'indemnisation. Un Conseil national de l'aide aux victimes était créé, pour coordonner l'action du Gouvernement et des institutions non gouvernementales et organiser, aux plans national et local, les actions en faveur des victimes. Un plan d'action était lancé autour de quatre orientations prioritaires : la simplification du droit d'accès des victimes à la justice pénale, l'octroi de justes réparations, le développement des droits des victimes aux plans international et national, le renforcement de la solidarité nationale à leur égard.

La loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 imposa l'information des victimes du droit d'être assistées par un avocat dès le début de la procédure et octroya à celles des crimes les plus graves le bénéfice de l'aide juridictionnelle sans condition de ressources. La loi n° 2004-204 du 9 mars 2004 interdit à la pers-

onne mise en examen d'entrer en contact avec la victime, renforça le droit à l'information tout au long de la procédure et élargit le cadre du droit à réparation. Dernièrement, le décret n° 2007-1605 du 13 novembre 2007 mit en place le « juge délégué aux victimes » chargé d'élaborer les dispositifs d'aide aux victimes et de veiller au respect de leurs droits lors de la mise en œuvre de la décision rendue à l'encontre de l'auteur de l'infraction.

L'établissement de ce cadre normatif vise essentiellement à la consécration d'un véritable statut pour la victime à l'instar de ceux existants pour le ministère public et le mis en cause. Cependant, en dépit d'avancées notables réalisées ces quarante dernières années, des limitations injustifiées au droit de la partie civile subsistent toujours dans notre procédure pénale. Aujourd'hui, la prérogative principale de la victime est de mettre la justice pénale en mouvement, en portant plainte avec constitution de partie civile devant le juge d'instruction ou en citant directement l'auteur des faits devant la juridiction de jugement. L'action civile de la victime est généralement qualifiée « d'action en réparation ».

Pourtant, la jurisprudence criminelle reconnaît depuis longtemps à la victime le droit de se constituer partie civile et de déclencher l'action publique sans demander dommages et intérêts. L'action de la victime possède ainsi en réalité une double nature : action en réparation, elle peut également avoir une finalité répressive. Mais, quelle que soit sa finalité, l'action de la victime est toujours et peut être avant tout une action en quête de justice. Bien plus que la compensation financière des préjudices subis, les victimes cherchent à faire entendre leurs voix au cours des débats et à participer à la manifestation de la vérité par le biais de la procédure. Elles veulent que les infractions commises soient juridiquement qualifiées, que la responsabilité des coupables soit reconnue et qu'une sanction à leur encontre soit prononcée.

Actuellement, la victime peut mettre la justice pénale en mouvement, participer à l'instruction et au procès, mais ses prérogatives sont limitées par rapport à celles des autres parties (accusé et ministère public). La présente proposition de loi a pour but de remédier à cette situation inacceptable et de rééquilibrer les droits de la victime dans la procédure pénale afin qu'elle se trouve à « armes égales » avec les autres acteurs du procès. Elle implique que l'égalité des armes se décline selon un système tripartite. L'égalité doit être recherchée non seulement entre le ministère public et le mis en cause, mais aussi entre la victime et le ministère public et entre la victime et le mis en cause.

La présente proposition de loi s'accompagne aussi d'une meilleure reconnaissance de la place de la victime dans le procès pénal. Les nouveaux droits consacrés aux victimes aux différentes étapes de la procédure participent à la recherche de la vérité et à la sanction des auteurs d'infractions. Ils sont d'une importance capitale. Ils concourent à l'ambition de ne plus cantonner la victime dans un rôle de simple figurant, mais d'en faire au contraire un acteur tout aussi essentiel du procès pénal que le ministère public ou le mis en cause lui-même. Au surplus, ils permettront à notre pays de mettre en application les principes fondamentaux proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et de respecter les engagements internationaux ou européens souscrits par la France dans le champ des droits de l'homme. (...) ■

COMPLÉMENTS

Approfondissements et enrichissements d'articles ou études antérieurement publiés

• STUPÉFIANTS - Taux de profit :

- Entreprises licites : marge moyenne en France (2022-2024) : 32%

- Taux de profit du cannabis : ± 170% - Achat en gros au Maroc : 600 à 700 €/kilo ; France prix de gros ± 3 000 €/kilo ; prix de détail (par gramme ou dizaine de grammes), ± 8 000 €/kilo.

• HOMICIDES 1 - index dans l'état 4001 :

1 - Règlements de comptes entre malfaiteurs

2 - Pour voler et à l'occasion de vols (homicides crapuleux)

3 - Pour autres motifs

4 - Tentatives d'homicides pour autres motifs

5 - Coups & blessures volontaires suivis de mort

5.1 - Infanticides (mois de 15 ans)

• HOMICIDES 2 - Effet de vases communicants morts/blessés, du fait des SAMU-SMUR :

1988 (Première année disponible de la série statistique complète)

Population française (INSEE) : ± 57 628 000

Homicides : 1 529 - Tentatives : 1 306 (stats : état 4001)

2018

Population française : ± 66 988 000

Homicides : 845 - Tentatives : 2319 (stats : SSMSI)

SUR TRENTE ANS (1988-2018)

- La population française augmente de ± 15%,

- Les homicides BAISSENT de ± 45%

- Les tentatives AUGMENTENT de ± 77%

• HOMICIDES 3 - Violences liées au narcotrafic - Règlements de comptes :

- 2023 (Guerre entre "Yoda" et "DZ Mafia") : 139 morts et 413 blessés, 552 homicides & tentatives,
- 2024 : 110 morts et 341 blessés, 451 homicides & tentatives.

- Villes touchées par ces "réglos" : 144 en 2021, 173 en 2024. (PLUS 20% en trois ans...)

- **2024 ANNÉE ATYPIQUE**, côté statistiques criminelles : voir Le Parisien du 31/03/2025 "JO et télétravail ont eu raison des cambriolages en 2024"

- **VRS-SSMSI** - Enquêtes de "victimisation" Vécu et Ressenti en matière de Sécurité, réalisées par le ministère de l'Intérieur (qui ainsi, se "contrôle" lui-même- et non par un organisme expert indépendant et neutre, cette enquête se fait sur 200 000 individus de 18 ans et plus. La dernière publiée (2024) montre que sur un an, le ressenti de l'insécurité augmente :

- de + 14% pour les quartiers et villages,

- de + 10% pour les domiciles

- de + 10% pour les transports (aéroports, gares et stations),

- Renoncent à sortir seul le soir du fait de l'insécurité, + 10+

- **L'INTÉRIEUR BALAIE TOUJOURS LA POUSSIÈRE SOUS LE TAPIS** - Dans les statistiques publiées, joyeux mélange des infractions commises par des malfaiteurs (homicides, cambriolages, agressions, etc.), et des IRAS, "*Infractions révélées par l'action des services*" décrétées par les autorités et qui n'augmentent et diminuent que selon les instructions données. Ainsi, on peut faire exploser les arrestations pour trafic de stupéfiants, pour faire du chiffre - mais bien sûr on n'arrête dans la rue que de vagues comparses sur le champ remplacés, sans que ce factice activisme n'affecte en rien la réalité du commerce des stupéfiants en France.

- **LES ENLÈVEMENTS & SÉQUESTRA-TIONS, activité criminelle majeure [1]**. Et moyen éprouvé d'intimidation et de contrôle sur des comparses, des clients endettés, etc. Selon la police nationale en 2024, 3 198 enlèvements

(connus) hors-kidnappings, à 65% (chiffres de 2023), lors de trafics de stupéfiants. Dans le ressort de la préfecture de police de Paris (La capitale plus la "petite couronne"), 884 rapt de majeurs en 2024 et 56 de mineurs, + 37% sur les chiffres de 2015. Gendarmerie nationale : pourquoi faire simple ? Le mode de comptage est différent. Tentons de le rapprocher de celui de la police : ça donne à peu près 765 rapt hors famille en 2024, pour 455 en 2025 (+ 66%) ■

[1] 20 MINUTES - 23/05/2025 "L'inquiétante explosion des affaires d'enlèvements et séquestrations en France".

